



Luxembourg, le 18 DEC. 2017

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3444 du 10 novembre 2017 de Monsieur le député André Bauler, concernant la piste cyclable entre Bleesbruck et Vianden, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des
Infrastructures, à la question parlementaire N°3444 du 10 novembre 2017
de Monsieur le Député André Bauler**

Par sa question parlementaire, l'honorable député voudrait avoir des informations sur l'avancement du projet de la construction du tronçon de la piste cyclable PC23 entre Bleesbruck et Vianden.

J'ai approuvé l'avant-projet se rapportant à l'aménagement de l'itinéraire cyclable PC23 entre Bleesbruck, Tandel et Fohren en date du 29 avril 2016. La dépense afférente est estimée à 1 800 000 euros et le montant est imputable sur les crédits du Fonds des Routes.

La piste cyclable projetée, large de 2,50 mètres, aura une longueur totale de 6 150 mètres. Sur 1 740 mètres, elle pourra emprunter des chemins et routes existants. Cependant, pour sa réalisation, il faudra également construire une nouvelle chaussée en béton bitumineux sur une longueur maximale de 4 270 mètres et une chaussée en béton sur un tronçon d'environ 140 mètres, qui traverse le tunnel de Fohren de l'ancienne ligne ferroviaire à voie étroite « Benni ». La structure de la chaussée a une épaisseur de 50 centimètres.

Actuellement, des négociations d'emprises avec les différents propriétaires des terrains sont en cours. Malheureusement, ceux-ci se révèlent très compliqués et font retarder considérablement le début de construction de cette piste.